



BULLETIN CLIMAT - RESSOURCES EN EAU



N° 001

Mai 2026

Dans ce numéro :

Situation climatologique du trimestre 1-2

Situation hydrologique et gestion intégrée des ressources en eau 2-3

Gestion intégrée des ressources en Eau 3

Perspectives 4

Avis et Conseils 4

1. SITUATION CLIMATOLOGIQUE DU MOIS

1.1. PRECIPITATION

L'analyse de la Figure 1 montre que la plupart des localités du pays ont été arrosées. Tabligbo a recueilli la plus forte quantité (245,7 mm). A l'exception de Tabligbo, Kara, Pagouda et Dapaong, il a été enregistré un déficit pluviométrique sur l'ensemble du pays comparé à la normale du mois de mai 1991-2020 (Figure 2).

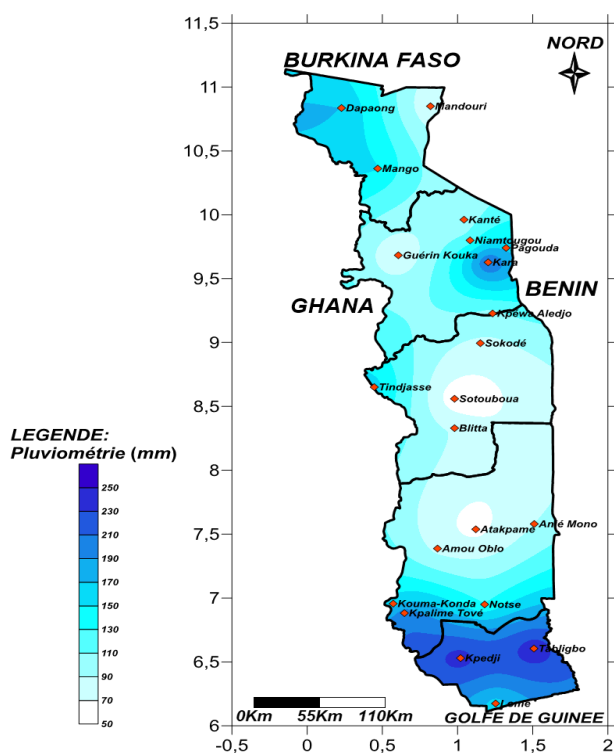


Fig. 1: Carte de cumul de pluie du mois de mai
Source: ANAMET, 2026

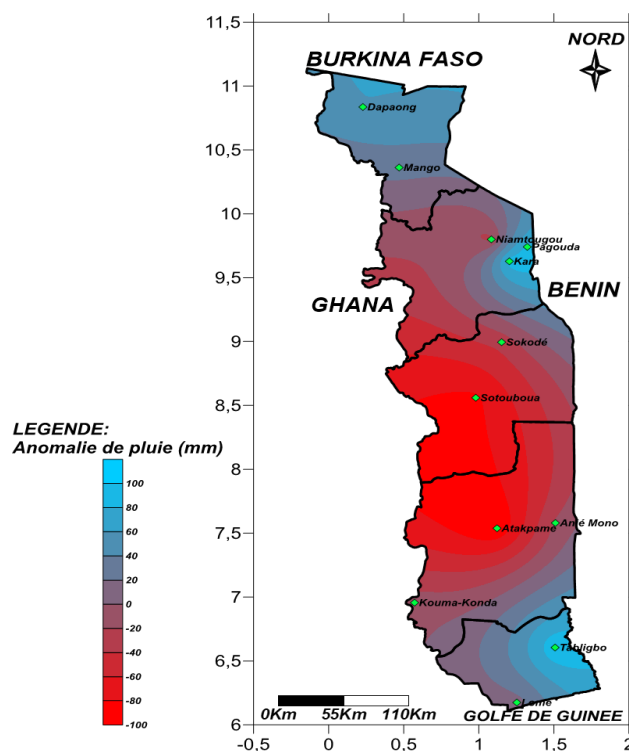


Fig. 2: Carte de l'anomalie de pluie de mai 2026 comparée à la normale 1991-2020
Source: ANAMET, 2026

1.2 TEMPÉRATURE

La température moyenne la plus élevée du mois a été enregistrée à Mandouri (31,9 °C), tandis que la plus basse a été observée à Danyi (24,4 °C). Au cours de ce mois, Mandouri, Mango, Dapaong et Kara ont été les villes les plus chaudes (Figure 3). Comparée à la normale 1991-2020, la température moyenne a été partout excédentaire à l'exception de celle de Lomé, Tabligbo, Kouma Konda et Sotouboua (Figure n° 4). Ainsi on a observé un excédant de température de 0,2 °C à 1,3°C.



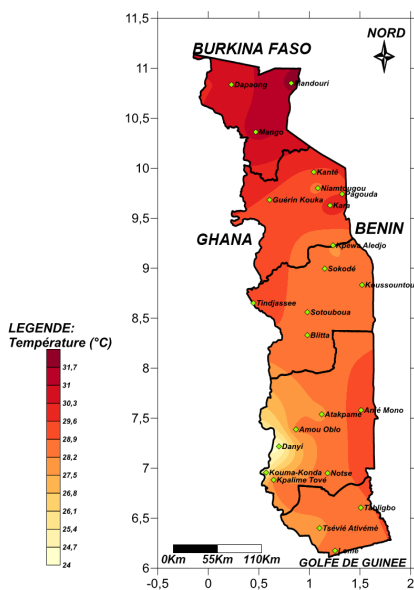


Fig. 3 : Carte de températures moyennes du moi de mai
Source: ANAMET, 2026

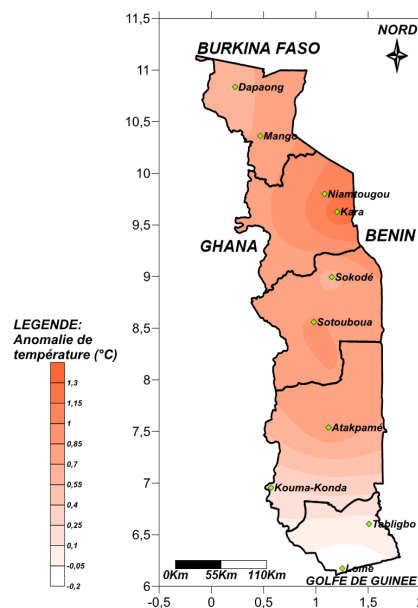


Fig. 4: Carte de l'anomalie de température de mai 2026 comparée à la normale 1991-2020
Source: ANAMET, 2026

2. SITUATION HYDROLOGIQUE ET GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

2.1. SITUATION HYDROLOGIQUE

La figure 5 présente les trois bassins versant du togo à savoir: celui de l'Oti, du Mono et du Lac Togo.

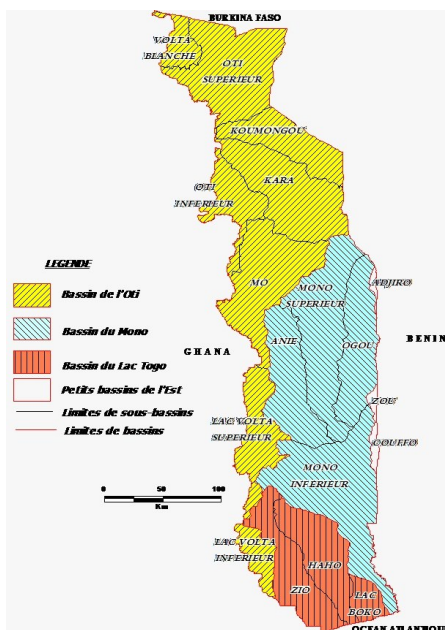


Fig. 5: Carte des bassins versants du Togo
Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

Analyse des hauteurs d'eau sur les trois bassins

Bassin du Lac Togo :

À la station de Kpédji, après une phase de baisse puis de stabilisation, le niveau connaît une montée rapide à partir du 18^e jour du mois de mai, dépassant successivement le seuil 1 (300 cm) puis le seuil 2 (400 cm), pour atteindre un pic de 677 cm au 26^e jour. Cette station a donc franchi les deux seuils d'alerte sur la dernière semaine du mois et nécessite une vigilance particulière (Figure 6).

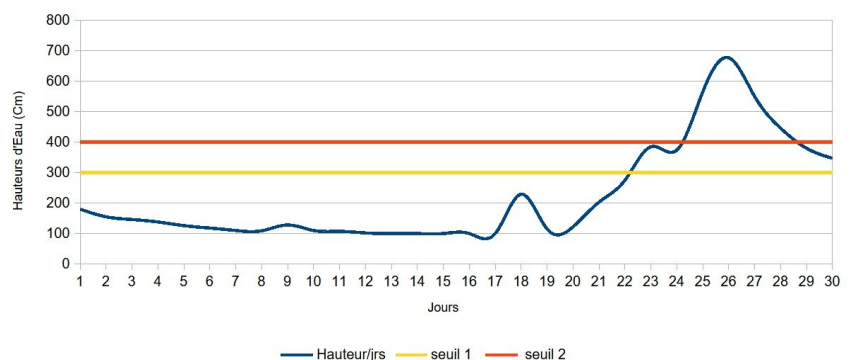


Fig. 6: Courbes de variation des hauteurs d'eaux à la station de Kpédji (Bassin du Lac Togo)
Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

Bassin du Mono :

À la station de Kolokopé, on observe une baisse en début de mois suivie d'une légère remontée en fin de période. Le niveau reste néanmoins en dessous des seuils d'alerte 1 et 2 durant tout le mois (Figure 7).

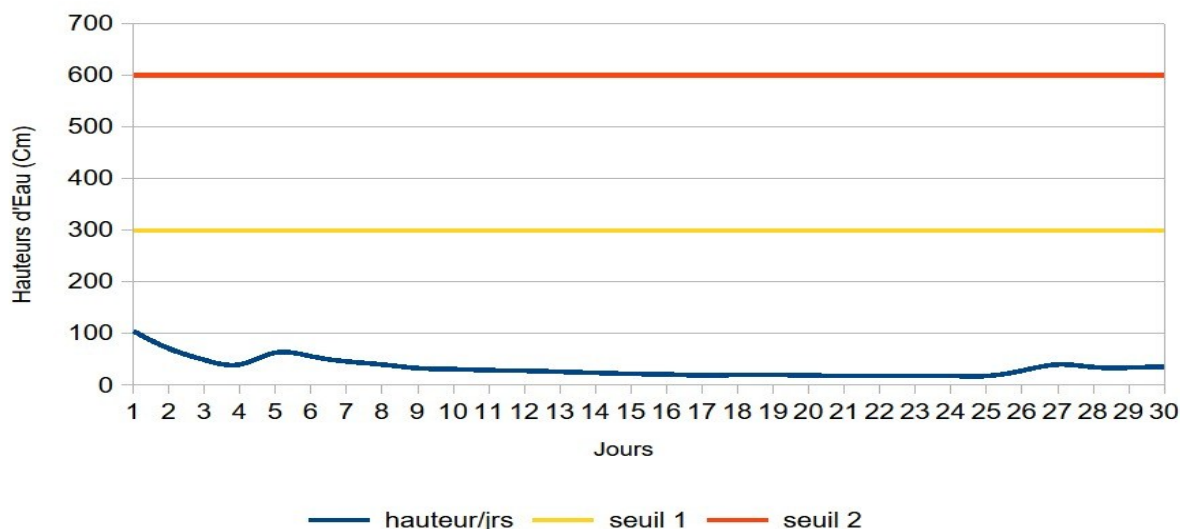


Fig. 7: Courbes de variation des hauteurs d'eaux à la station de Kolokopé (Bassin du Mono)

Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

Bassin de l'Oti :

À la station de Mango on note une stabilité relative en première partie de mois et suivie d'une hausse progressive vers la fin. Les hauteurs enregistrées demeurent toutefois inférieures aux seuils 1 et 2 (Figure 8).

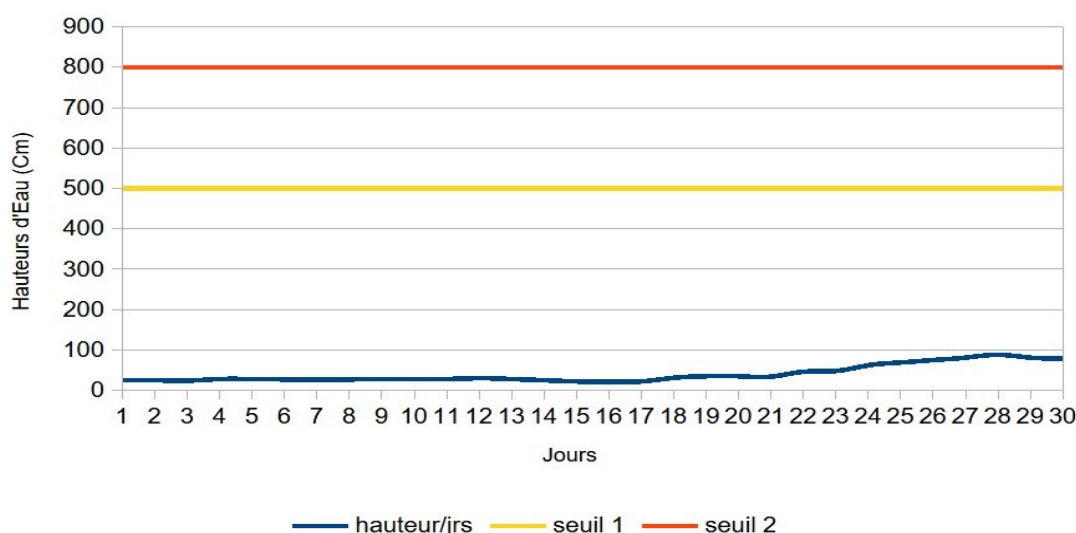


Fig. 8: Courbes de variation des hauteurs d'eaux à la station de Mango (Bassin de l'Oti)

Source: Direction des Ressources en Eau (DRE), 2026

En résumé, sur les trois stations suivies, l'évolution des courbes traduit les dynamiques saisonnières propres à chaque région : le sud est déjà dans la saison des pluies, tandis que le nord y entre seulement progressivement.

2.2. GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

• Situation sur l'approvisionnement en eau potable du Togo

Au Togo le taux de desserte en eau potable en 2024 est de 72 % en milieu urbains, 60,1% en milieu semi-urbains et 76,16 % en milieu rural soit un taux national de 70,8 %. L'approvisionnement en eau potable repose essentiellement sur l'exploitation des eaux souterraines à l'exception des grandes villes de l'intérieur du pays qui sont alimentées à partir des eaux de surface.

• Ressources en eau

les ressources en eaux (Eau de surface et eau souterraine) sont relativement abondante mais inégalement repartie, par ailleurs les changements climatiques affectent leur disponibilités, la croissance démographique et les actions anthropiques affectent leur qualité et leur quantité.

• La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

Afin de garantir une exploitation durable de ces ressources, le Togo applique les principes de la

Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), qui vise à créer les conditions nécessaires pour mieux desservir les populations en eau potable et satisfaire tous les usages tout en préservant les écosystèmes. La loi N° 2010-004, adoptée en 2010, portant code de l'eau et ses décrets d'application encadrent la mise en œuvre de la GIRE au niveau national tandis qu'au niveau régional trois instruments juridiques permettent d'assurer la gouvernance des eaux partagées à savoir :

- ◇ la convention portant statut du fleuve Volta et création de l'Autorité du bassin de la Volta;
- ◇ la convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du bassin du Mono;
- ◇ la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux de 1992 (Convention sur l'Eau).

3. PERSPECTIVES

Au cours du mois de juin 2026, les températures connaîtront une légère diminution sur l'ensemble du pays. Des manifestations pluvio-orageuses modérées à fortes sont prévues dans toutes les régions. Cette situation entraînera une augmentation probable du niveau des cours d'eaux sur l'ensemble des bassins versant du pays.

4. AVIS ET CONSEILS

Au regard de la situation météorologique et hydrologique, il est recommandé aux populations riveraines de la rivière Zio de suivre régulièrement les alertes et directives émises par l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC), d'éviter toute activité aux abords immédiats de la rivière (pêche, agriculture, baignade) ou toute occupation des berges et de se conformer strictement aux consignes de sécurité diffusées par les autorités compétentes (voir communiqué du ministère de la sécurité). En ce qui concerne les bassins du Mono et de l'Oti, la situation n'est pas alarmante à ce stade, mais les populations sont invitées à rester vigilantes et à suivre l'évolution des niveaux d'eau au fil du mois à venir.

Communiqué du Ministère de la Sécurité relatif à la montée des eaux dans la rivière Zio

Communiqué

Une montée préoccupante du niveau des eaux est observée depuis plusieurs jours dans le bassin de la rivière Zio et ses environs, notamment dans les communes de Zio 1, Zio 2, Zio 3, Zio 4, Avé 1, Agbè-Nyivé 2, Agbè-Nyivé 4, Agbè-Nyivé 5, Goffe 1 et Goffe 6.

Les relevés effectués par les services techniques sur les stations hydrométriques de Kati et de Kpédji, ainsi que sur la balise communautaire de Tovoganou à Togblékopé, font apparaître une évolution préoccupante de la situation hydrologique dans cette zone.

Par ailleurs, les prévisions météorologiques annoncent la poursuite des précipitations au cours des prochaines semaines. Cette situation est susceptible d'entraîner une hausse supplémentaire du niveau des eaux et d'exposer davantage les populations riveraines, leurs habitations, leurs infrastructures et leurs moyens de subsistance aux risques d'inondation.

Face à ce risque, le ministre de la sécurité appelle l'ensemble des acteurs des Plateformes régionales et locales de réduction des risques de catastrophes à maintenir un niveau élevé de vigilance, à assurer un suivi permanent des dispositifs d'alerte précoce et à se tenir prêts à intervenir en cas de besoin.

Il invite également les populations vivant dans les zones concernées à observer strictement les mesures de précaution suivantes :

- 1-surveiller régulièrement les balises communautaires et les échelles limnimétriques et signaler sans délai toute montée anormale ou rapide des eaux aux autorités locales et aux services de secours ;
- 2-s'abstenir de toute activité à proximité ou dans le lit du cours d'eau, notamment la baignade, la nage, la traversée, la lessive ou les pratiques rituelles ;
- 3-accorder une attention particulière aux personnes les plus vulnérables, notamment les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes en situation de handicap ;
- 4-se préparer à une éventuelle évacuation et se conformer sans réserve aux instructions qui pourraient être données par les autorités compétentes ;
- 5-en cas d'urgence ou de danger imminent, contacter immédiatement les services de secours aux numéros 170, 104 ou 118.

Le ministre de la sécurité appelle les populations concernées au calme, à la responsabilité et à la vigilance. Il les invite à ne pas se laisser influencer par les rumeurs et à s'informer exclusivement auprès des canaux officiels.

Fait à Lomé, le 4 juin 2026

Colonel Calixte
Batossie MADJOLBA
Ministre de la sécurité



ÉQUIPE D'ÉLABORATION :
ANAMET, DRE, ENVIRONNEMENT,
UL (WASCAL), MTDPR, CR, DPRH